

« **Ce que l'on donne  
par amour ne sera  
jamais perdu.** »

Pape François

En 2023, malgré une conjoncture compliquée, de nombreuses écoles catholiques ont investi dans des moyens matériels et humains au service des deux millions de jeunes dont l'éducation et la formation scolaire leur sont confiées. Et 450 d'entre elles ont pu être accompagnées, conseillées et financées par la Fondation Saint Matthieu grâce à 7 millions d'euros de ressources.

Soyez chaleureusement remerciés de votre générosité, unique source de notre financement !

Depuis mon arrivée en avril 2023, j'ai découvert le travail remarquable entrepris par mes prédécesseurs Jean Huet et Jean-Louis de Mourgues. Je mesure aussi l'importance de la mission confiée à notre Fondation et l'ampleur des défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les écoles catholiques.

C'est tout le sens du travail de réflexion que j'impulse pour dessiner un nouveau cap de développement de la Fondation, proposer les axes d'action qui en découlent et créer une dynamique collective autour de leur mise en œuvre.

Les établissements catholiques garantissent la pluralité des offres éducatives. Elles proposent un projet éducatif qui prend en compte la globalité de la personne humaine et offrent la possibilité d'une rencontre avec le Christ, dans le respect des croyances de chacun. Les profonds changements à l'œuvre dans notre société rendent plus indispensables que jamais votre soutien à leur mission.



**Daniel Hurstel**  
président

**L'ESSENTIEL  
2023**



# La Fondation Saint Matthieu soutient les projets des écoles catholiques

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. Chaque établissement est unique, avec une histoire, une culture et un projet propres. Mais tous tirent leur raison d'être de l'Église et de sa mission éducative, qui fonde leur commune appartenance.

## Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants

La participation de l'État et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait essentiel: c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent d'exister.

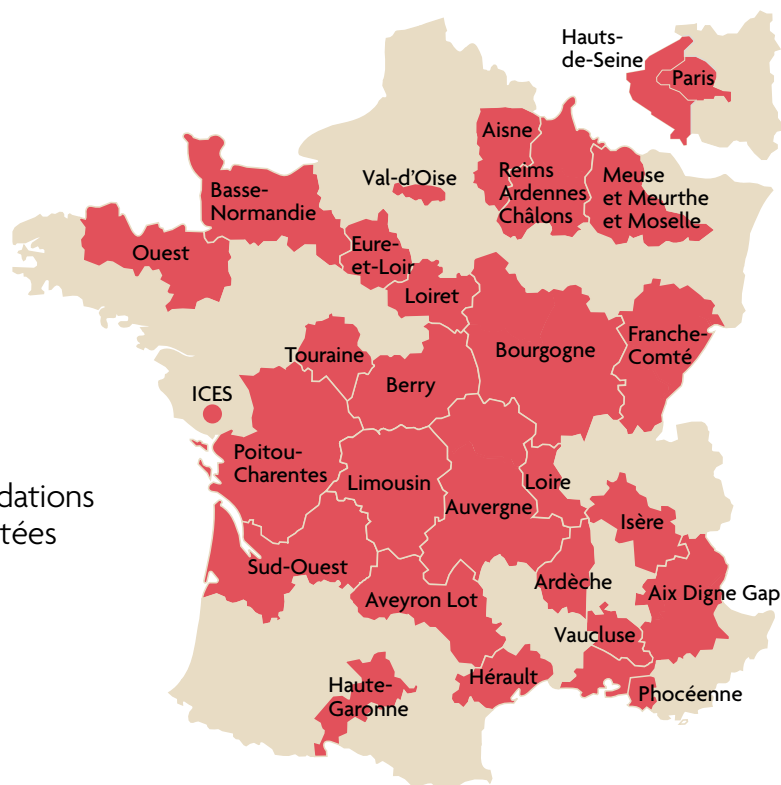
Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer sans des financements complémentaires, tels que l'appel à générosité.

## La Fondation Saint Matthieu au service de l'Enseignement catholique

Créée par décret du 16 février 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, soutient le développement de l'École catholique en France.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu est «abritante» et développe un réseau de fondations abritées ou «sous son égide», régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires, en ayant une connaissance approfondie de leurs spécificités.

**31**  
fondations  
abritées



**En 2023, les fondations abritées sont au nombre de 31. Début 2023, nous avons accueilli une 31<sup>e</sup> fondation pour la Meurthe-et-Moselle et la Meuse.**

# COLLECTER

La Fondation Saint Matthieu collecte des dons et reçoit des legs ou des donations pour soutenir les projets des écoles catholiques. Ces dons et ces libéralités, libres ou affectés, permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

**11 949** donateurs

**5 720 743 €** collectés

**> 4 697 473 €** de dons

**> 1 023 270 €** de libéralités  
(legs, donations, assurances-vie,  
donations temporaires d'usufruit)

## Donner, léguer aux écoles catholiques, c'est assurer l'avenir de notre jeunesse

**Le don sur succession :** en tant qu'héritier bénéficiaire d'une succession, vous avez la possibilité d'effectuer des dons de tout ou partie de votre héritage à une fondation reconnue d'utilité publique, comme la Fondation Saint Matthieu.

Régie par l'article 788 III du Code général des impôts, cette libéralité vous permet de bénéficier d'un abattement sur les droits de succession à hauteur du montant du don consenti, à condition que celui-ci soit effectué à titre définitif, en pleine propriété et dans les six mois suivant le décès.

Vous vous déchargez ainsi d'une partie de la succession, tout en faisant œuvre de bienfaisance. Il s'agit là d'une dérogation au droit commun, selon lequel la décision d'accepter ou de renoncer à une succession porte sur sa part intégrale et indivisible.

**Jaidemonecole.org**, notre plateforme de financement participatif, a collecté à elle seule 1 706 202 euros pour les 194 projets d'établissements mis en ligne en 2023.

La Fondation Saint Matthieu accompagne les écoles pour mener leurs propres campagnes d'appel à dons, notamment grâce à Jaidemonecole.org. L'année dernière, l'école Saint-François de Bozouls (12) avait un grand besoin de refaire sa cour de récréation. Très abîmée par le temps, son revêtement et son aménagement devaient être repensés pour le bien-être et la sécurité de ses élèves. Grâce à la générosité de ses donateurs, l'école a atteint son objectif, avec 40 000€ de collecte.



Retrouvez ce reportage sur notre site :  
[www.fondation-st-matthieu.org/temoignages](http://www.fondation-st-matthieu.org/temoignages)



# CONSEILLER



## PROJETS PÉDAGOGIQUES

### Parce que chaque jeune est important

L'insertion des jeunes sur le marché du travail est fortement tributaire des diplômes obtenus. C'est pourquoi la Fondation Saint Matthieu en partenariat avec Renasup soutient financièrement Les Cordées de la Réussite des établissements catholiques ainsi que les modules de double certification. Ceux-ci doivent permettre d'inciter et d'accompagner les élèves à poursuivre leurs études supérieures.

**128 485 €**

> **36** projets éducatifs

> Environ **1 200** jeunes soutenus

À la sortie du lycée, 45% des élèves titulaires trouvent un emploi dans les 12 mois contre 61% à la suite d'un BTS. En leur donnant l'opportunité de poursuivre leurs études, l'opportunité de réussite leur est donnée. En 2008 les Cordées de la Réussite sont alors lancées par l'État puis réaménagées en 2021 avec pour objectif de susciter l'ambition scolaire des élèves.

> **95%** de son budget provient de la générosité publique

Autres projets : Le lycée Saint-Martin à Roubaix, l'ensemble scolaire Saint-Vincent à Hendaye, l'ensemble scolaire Passy Saint-Honoré...



## PROJETS D'INVESTISSEMENT

### Parce qu'un projet éducatif doit avoir un toit pour s'abriter

La Fondation Saint Matthieu accorde des aides remboursables aux établissements catholiques porteurs de projets d'investissement. Leur remboursement permet de nouvelles aides. Certaines fondations abritées ont également choisi d'accorder des aides directes quand le financement des projets l'exige.

> **245 000 €** d'aides remboursables

> **392 928 €** de subventions

> **9** projets soutenus

> **15 000** élèves environ

L'école Sainte-Thérèse de Vouvray (37) accueille 300 élèves de la maternelle au collège. Afin d'augmenter le nombre d'élèves de cet établissement à dimension familiale, le préfabriqué va être remplacé. Un nouveau bâtiment de 90m<sup>2</sup> va être construit pour accueillir 2 salles de classe du collège.

Ces travaux sont budgétisés à 225 000 euros.

> Aide remboursable accordée  
**200 000 €**

Autres projets : L'établissement scolaire Sainte-Thérèse de Verfeil (30).

# ET DISTRIBUER



## PROJETS TERRITOIRE

### Parce que les petites écoles sont essentielles

En 2023, la Fondation Saint Matthieu a œuvré une nouvelle fois pour les petites écoles isolées. Sélectionnées avec les fondations sous égide, des écoles primaires fragiles de toute la France ont été soutenues par des aides de la Fondation pour des projets urgents.

**137 200 €**

> **20** écoles aidées

> **900** élèves environ

À l'école Le Grand Cèdre de Génillac (42), les portes présentent un mauvais ajustement entre les battants et l'air s'introduit dans cet espace. Les portes donnant sur la cour intérieure de l'école ont ainsi été changées permettant aux élèves un meilleur confort et de réduire l'impact énergétique du bâtiment sur son environnement.

> Subvention accordée **10 000 €**

Autres projets: Françoise Dolto de Saint-Quentin Fallavier (38), Sainte-Véraise de Marcigny (71), Saint-Joseph de Châteauneuf-sur-Loire (45), Sacré-Cœur à Richelieu (37)...



## PROJETS SOLIDAIRES

### Parce que les écoles ont besoin de la générosité publique

Experte en matière d'appel à don, la Fondation Saint Matthieu soutient des projets solidaires qui permettent aux élèves, aux étudiants et à la communauté éducative de bénéficier dans les meilleures conditions d'un accueil dans l'Enseignement catholique. Ces projets sont financés par des subventions accordées par la Fondation Saint Matthieu ainsi que ses 31 fondations abritées.

**770 055 €**

> **168** écoles engagées

Notre action de solidarité envers l'Ukraine a perduré en 2023. Comme vous le savez depuis 2022 des élèves ukrainiens ont été accueillis dans des écoles catholiques. Nous avons ainsi fait appel à votre générosité nous permettant d'accorder une subvention aux écoles catholiques accueillant ces élèves.

> Grâce à vos dons, la collecte a atteint **13 750 €**

Autres projets sur [Jaidemonecole.org](http://Jaidemonecole.org): Sainte-Ernestine de Lardy (91), Sacré-Cœur à Bonneuil-Matours (86), Sacré-Cœur de Rive-de-Gier (42)...

## LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2023 s'est caractérisée par une reprise progressive de l'activité des écoles catholiques en matière de financement de projets et d'appels à générosité. La Fondation Saint Matthieu a donc été plus sollicitée, tant pour des aides que pour des campagnes d'appels à dons affectés. Les demandes d'aides remboursables, dédiées à des projets immobiliers de plus grande importance, sont cependant restées faibles.

Les produits atteignent cette année 6 millions d'euros, en hausse de 0,5 million d'euros. Dans ce total, les legs et autres libéralités représentent 1 million d'euros (en hausse de 0,2 million d'euros) et les autres produits, notamment financiers, 0,3 million d'euros.

Les charges s'élevèrent à 5,3 millions d'euros, une hausse de 0,2 million qui s'explique principalement par celle des missions sociales. Les autres frais (frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement) sont en légère augmentation à 1,2 million d'euros, notamment du fait de l'investissement en mécénat.

Néanmoins, le décalage entre les ressources libres, notamment issues des legs, et l'attribution d'aides aux écoles conduit à un résultat net de 0,5 million d'euros.



**Cyrille Marcilhacy**  
trésorier de la Fondation  
Saint Matthieu  
pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2023 ont été établis avec In Extenso et certifiés par Mazars, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu.

Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2023 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation : [www.fondation-st-matthieu.org](http://www.fondation-st-matthieu.org) ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

## Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)

	2023	2022	Var. %
Dons et libéralités libres	2 947	2 772	6%
Dons et libéralités affectés	2 773	2 559	8%
Autres produits & divers	265	129	106%
<b>Total des produits</b>	<b>5 986</b>	<b>5 460</b>	<b>10%</b>
Missions sociales	4 277	3 849	11%
Autres charges (y compris recherche de fonds dédiés)	1 241	1 442	-14%
<b>Total des charges</b>	<b>5 518</b>	<b>5 291</b>	<b>4%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>468</b>	<b>169</b>	<b>177%</b>

Le total de bilan est stable à 14,8 millions d'euros (contre 14,9 millions d'euros l'an dernier). Les fonds propres sont, quant à eux, en légère augmentation à 10,4 millions d'euros. Les dettes vis-à-vis des écoles (dons affectés à reverser et fonds dédiés) représentent 2,6 millions d'euros.

La faible demande de nouvelles aides remboursables et le remboursement des aides antérieures, poursuivi sans incident, conduit à un portefeuille d'aides remboursables en baisse de 0,9 million d'euros et à une hausse de la trésorerie de 1 million d'euros. La dotation statutaire de 1,5 million d'euros est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

## Bilan simplifié (en milliers d'euros)

Actif	31 déc.	31 déc.	Passif	31 déc.	31 déc.
	2023	2022		2023	2022
Immobilisations financières	1 912	2 141	Fonds propres	10 421	9 923
			Dont :		
			• fondation abritante	5 669	5 866
			• fondations sous égide	4 752	4 056
Aides remboursables	4 733	5 625	Dettes		
			Emprunt bancaire	1 523	1 764
Trésorerie et autres actifs	8 189	7 173	Autres dettes (*)	2 890	3 252
<b>Total</b>	<b>14 834</b>	<b>14 939</b>	<b>Total</b>	<b>14 834</b>	<b>14 939</b>

(\*) : y compris dons affectés à reverser et fonds reportés et dédiés pour 2 966 milliers d'euros (et 2 102 milliers d'euros fin 2021).

Outre des subventions, la Fondation a la particularité d'accorder des aides remboursables sans intérêt pour financer les projets d'investissement des écoles. Dans ce modèle économique original, le remboursement des aides antérieures constitue une ressource supplémentaire pour financer de nouvelles aides remboursables, partie intégrante de ses missions sociales.

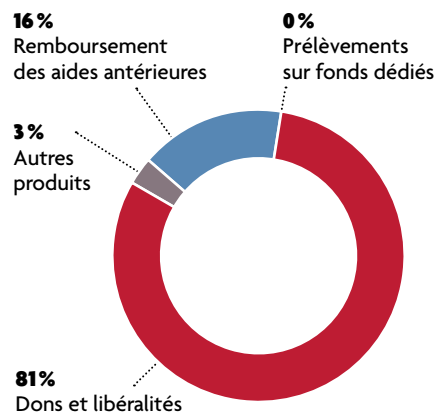
Au total, les ressources atteignent 7,1 millions d'euros et les emplois 5,8 millions d'euros.

### Emploi des ressources 2023 (en milliers d'euros)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	5 721	5 119
Autres produits	236	61
Remboursement des aides antérieures	1 104	733
Prélèvement sur fonds dédiés	29	29
<b>Total de ressources</b>	<b>7 090</b>	<b>5 941</b>
Nouvelles aides remboursables accordées	245	245
Autres missions sociales	4 277	3 675
<b>Sous-total missions sociales</b>	<b>4 522</b>	<b>3 920</b>
Frais de recherche de fonds	850	850
Frais de fonctionnement et provisions	374	223
Constitution de fonds dédiés	17	17
<b>Total des emplois</b>	<b>5 763</b>	<b>5 010</b>
<b>Solde de l'exercice</b>	<b>1 328</b>	<b>931</b>

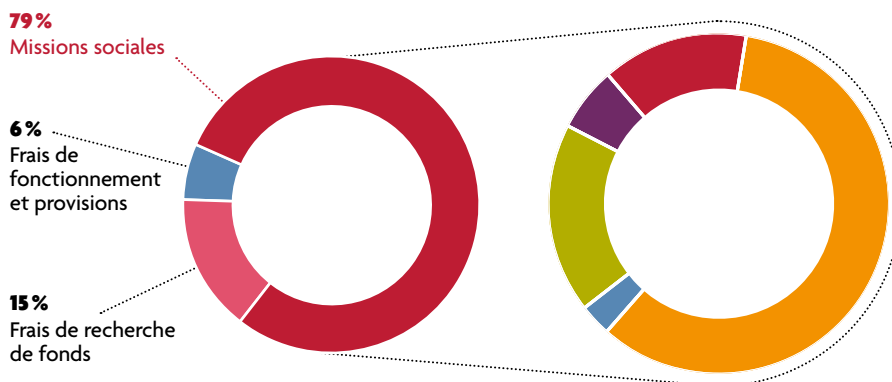
### Répartition des ressources par origine

Montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources de l'exercice



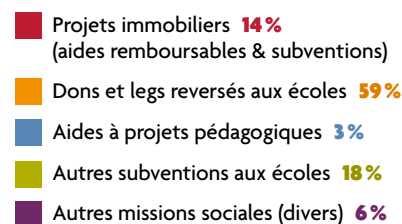
### Répartition des emplois par destination

Montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois de l'exercice



### Répartition des missions sociales

Montant de chaque type de mission sociale par rapport au total des missions sociales de l'exercice



## UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2023, la trésorerie consolidée de la Fondation atteint 7,4 millions d'euros. Les 3,6 millions d'euros des 31 fondations sous égide sont destinés au financement de leurs projets futurs.

Les 3,8 millions d'euros de trésorerie de la seule fondation abritante couvrent 2,5 millions d'euros d'engagements vis-à-vis des écoles: dons affectés reversés dès janvier 2024 et fonds reportés et dédiés

liés à des legs. Le solde lui permet de faire face à l'ensemble de ses charges et de ses engagements pluriannuels, ainsi qu'à une forte reprise des demandes d'aides remboursables, d'ores et déjà constatée depuis le début de l'année 2024.

L'ensemble de ces liquidités est alloué de façon à tenir compte à la fois de la situation du marché financier et de possibles besoins à court terme.



Reconnue d'utilité publique  
par décret du 16 février 2010.

## Présidents d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- M. Jean Huet
- M. Jean-Louis de Mourgues

## Le comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

En cours de renouvellement, sous la présidence de Monseigneur Benoît Rivière, évêque d'Autun, président du Conseil Épiscopal pour l'Enseignement catholique.

## Le conseil d'administration de la Fondation Saint Matthieu

- M. Daniel Hurstel, président, avocat d'affaires
- M. Cyrille Marcilhacy, trésorier, consultant et ancien banquier
- Maître Valéry Denoix de Saint-Marc, secrétaire, avocat à la Cour
- M. Yves Breu, ancien dirigeant de banque
- M. Philippe Delorme, secrétaire général de l'Enseignement catholique
- M. Gilles Demarquet, président de l'APEL nationale
- M. Pierre-Vincent Guéret, président de la Fédération Nationale des Ogec
- M. Josef Jirkovsky, président de l'Œuvre des Apprentis
- Mme Emmanuelle de La Guillonnière, Secrétaire Générale chez Euroinvest
- M. François Paliard, expert forestier et foncier
- M. Philippe Trillot, président de l'assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique
- Mme Alix Watine, présidente d'un fonds de dotation

L'équipe de 8 salariés de la Fondation Saint Matthieu est sous la responsabilité du Délégué général M. Vincent Cordonnier.

Faites un don sur notre nouveau site internet :

[www.fondation-st-matthieu.org](http://www.fondation-st-matthieu.org)



**Fondation Saint Matthieu pour l'École Catholique**

76 rue des Saints-Pères – 75007 Paris

Tél. : 01 45 49 61 27

E-mail : [donateur@fondation-st-matthieu.org](mailto:donateur@fondation-st-matthieu.org)



La Fondation Saint Matthieu est membre du Don en Confiance, qui regroupe près de cent organisations volontaires, et bénéficie ainsi du label « Don en Confiance », garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.

ISSN 2967-4891